



## **COMPTE RENDU DU** **CHS CT DES FINANCES DU NORD** **DU 17/03/2016**

### **DECLARATION LIMINAIRE**

Une fois de plus, les agents des ministères Économique et Financier ont montré leur détermination le 26 janvier dernier à voir aboutir leurs revendications sur les questions d'emploi, d'abandon des plans de fermetures des sites, des services et d'abandon des missions.

Les personnels ont dit stop à la dégradation de leurs conditions de travail.

Nos collègues et camarades de Vierzon en grève reconductible pendant plus d'un mois et soutenus par les agents des Finances Publiques de la région parisienne, sont montés à Paris exposer au cabinet des ministres les conséquences des décisions politiques régressives d'austérité appliquées depuis trop longtemps et leurs revendications en termes d'emploi.

Pour la Fédération des Finances CGT, il est indispensable de développer dans les ministères Économique et Financier une politique de vie et de santé au travail ambitieuse, renouvelée, s'appuyant sur des réseaux d'acteurs préventeurs suffisamment dotés en effectifs et moyens de fonctionnement et un engagement réel des directions.

Les agents des ministères Économique et Financier, quels que soient leur affectation, directionnel ou interministériel, doivent pouvoir travailler dans des conditions satisfaisantes et être sûr que leur santé soit réellement prise en compte et préservée.

Les agents vivent une situation de travail très dégradée.

L'incapacité des directions, à exercer l'ensemble des missions de services publics du fait des suppressions d'emplois massives, à se doter d'outils de travail performants et conviviaux, à repenser des organisations de travail pathogènes, est patente.

Pire encore, les réformes et les fermetures de site et de service se font à marche forcée, sans aucune considération pour les citoyens, les usagers, les agents et leurs représentants. Ces derniers sont notamment visés par des pratiques de répression antisyndicale inacceptable.

Autrement dit, les enjeux sont colossaux. A cette aune, il apparaît que les décisions politiques ministérielles et leur traduction dans le 2e plan SSCT sont bien insuffisantes. En tout état de cause, nous n'avons pas constaté d'inflexion profonde ces derniers mois.

La Fédération des Finances CGT, ses syndicats et ses militants s'emploieront donc dans les prochaines semaines à consolider et à développer le rapport de force nécessaire pour faire aboutir les revendications des personnels.

Mais, il est vrai que si vous prenez exemple, sur le gouvernement en matière de dialogue social, nous comprenons les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Le gouvernement a rendu public l'avant-projet de loi visant à « instituer de nouvelles libertés et protections pour les entreprises et les actifs ».

### **Ce texte offre en effet une liberté totale au patronat, mais constituerait s'il était adopté un recul historique des droits pour les salariés**

53 articles, 7 titres, 131 pages où tout y passe, où tout est cassé :

- à la protection des salariés c'est désormais la prise en compte des intérêts financiers du patronat et des actionnaires qui sera privilégié ;
- les « 35 heures » seront rendues obsolètes : non seulement les heures supplémentaires ne seront pratiquement plus payées, mais le temps de travail pourra aussi être modulé sans aucune contrepartie salariale ! ;
- la primauté sera donnée à l'accord d'entreprise permettant la remise en cause des garanties fixées par la loi et les conventions collectives de branche ;
- la mise en œuvre du « référendum – chantage » d'entreprise pour faire accepter des accords minoritaires régressifs, en lieu et place de la consultation des salariés à partir de leurs revendications et de leurs exigences ;
- le plafonnement des indemnités prud'homales dues en cas de licenciement abusif à des niveaux particulièrement bas, au détriment du principe de la réparation intégrale du préjudice et instaurant ainsi une « autorisation de licencier sans motif » ;
- l'élargissement de la définition du licenciement économique facilitant la rupture du contrat même si l'entreprise ou le groupe ne connaît pas de difficultés économiques sérieuses ou déguise des baisses d'activité ;
- l'élargissement des forfaits-jours décidés unilatéralement par l'employeur ;
- la modification forcée du contrat de travail en cas d'accord d'entreprise portant sur l'emploi.

La future réforme du droit du travail instaure de fait la course au moins disant social pour les entreprises et un salariat low cost. Elle est sous-tendue par l'idée que les protections sociales accordées aux salariés seraient la cause du chômage !

## **Depuis quand la déréglementation favorise t- elle l'emploi ?**

***Nos concitoyens se sont mobilisés massivement tant dans la rue que sur internet pour demander le retrait de ce projet de loi scélérat.***

Pour la CGT, Il est tout au contraire nécessaire de fortifier le code du travail pour lutter contre l'explosion de la précarité et la dégradation de la vie au travail. Pour cela, nous proposons la prise en compte de droits nouveaux pour répondre aux défis du XXIe siècle et non le retour dans le passé.

Les dizaines de milliards de cadeaux fiscaux et d'exonération donnés au patronat depuis des années n'ont créé aucun emploi.

Nous réaffirmons avec force que l'augmentation des salaires et la RTT à 32 heures sont des solutions pour retrouver la croissance.

**Pour en revenir au ministère des finances,** Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'avenir est bien sombre avec comme seules perspectives : dématérialisation, abandon de missions, restructurations sur des gros centres éloignés des agents et du public, régionalisation...

Alors que le chômage et la précarité augmentent chaque jour dans le pays, le rôle de cohésion sociale de notre ministère est de plus en plus primordial pour la population.

Les orientations actuelles, au lieu de répondre aux besoins croissants, ont pour point commun d'éloigner les usagers du service public mais aussi, les agents du terrain.

Il s'agit aussi de multiplier les « *miroirs aux alouettes* » comme la dématérialisation, qui loin de réduire la charge de travail, transforme les tâches et les rendent parfois encore plus pénibles.

**Les orientations annoncées ne répondent donc ni aux besoins des agents, ni à ceux de la société.**

Pour la CGT, elles fragilisent et déshumanisent le service public. Elles visent à la déstructuration du service publique puis à sa liquidation pure et simple.

Leur logique, purement comptable, repose sur de pseudo-gains de productivité justifiant toujours plus de suppressions d'emplois au détriment des missions.

Ce cercle « vicieux » que d'autres appellent « vertueux » vise la seule rentabilité comptable et la réduction des coûts.

Notre administration est en restructurations permanentes depuis 10 ans, toujours la même logique : concentration, fusion de services, création de pôles.

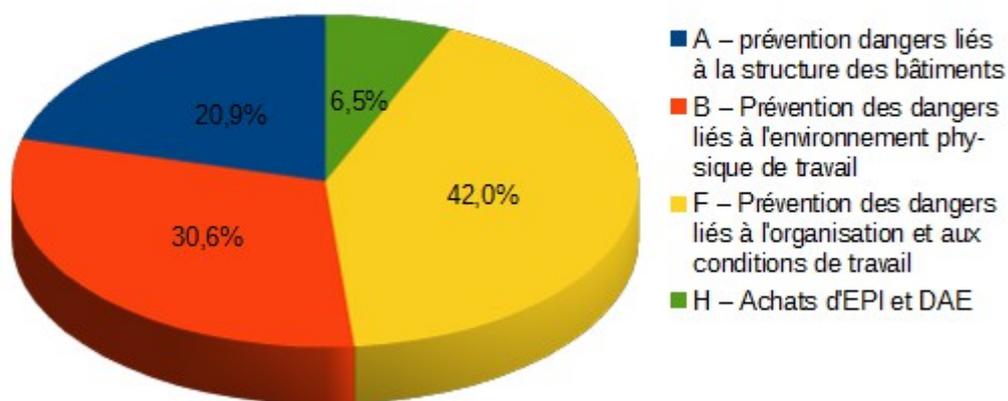
## **POINT 1 : BILAN DE L'ACTION DU CHSCT DES FINANCES DU NORD EN 2015**

**Le CHSCT Des Finances du nord recouvre 5241 agents sur 123 sites.**

**En 2015 ce sont tenues 10 séances plénières et 8 groupes de travail.**

**Le budget 2015 était de 625715€ et a été entièrement utilisé.**

ACTIONS DU CHS CT EN 2015



## **POINT 2 : Suite du Groupe de travail « Budget » du 03/03/2016**

La CGT réaffirme la décision intersyndicale qui a été prise de ne plus valider jusqu'à nouvel ordre aucun projet de l'INSEE tant que la direction refuse de réaliser l'enquête externe sur la mise en place de nouvelle direction régionale INSEE Nord-Pas-de-Calais Picardie que les représentants des personnel avait demandé à l'unanimité lors du dernier CHSCT.

Le président prend acte et confirme la mise en place d'une médiation de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail demandé par la CGT ainsi que la programmation d'une visite d'une délégation du CHSCT sur site.

Concernant les projets sur la brigade Douanière de ST AYBERT, la CGT avait décidé de ne pas les valider sans une information préalable sur les budgets débloqués après les dramatiques événements de novembre dernier et au subite revirement quant au destin de ce site dont la direction des douanes avait programmé la disparition. Le président répond à la demande et s'engage transmettre au CHSCT une information sur l'enveloppe de crédit qui va être dédiée à ce site.

**POINT 3 : Suppression de la 6eme Brigade de Vérification et du Service de Contrôle de la Redevance Audiovisuelle (point mis a l'ordre du jour parla CGT)**

La DRFip 59 affirme qu'il n'y a pas matière à débat en CHSCT puisqu'il ne s'agit que de simples transferts d'emploi sans conséquence sur les conditions de travail des agents et d'organisation des missions.

La CGT conteste cette vision des choses et affirme que c'est en ce sens qu'elle a déposé **deux recours au Tribunal administratif de Lille.**

En effet dans ces dossiers, la direction a pris les choses à l'envers et encore aujourd'hui, elle a d'énormes difficultés y compris, dans la gestion RH car il s'agit de deux réorganisations et elle avait l'obligation de saisir le CHS-CT sur ces sujets : pas par simple formalisme, mais bien parce que dans cette instance sont abordés des points essentiels. Encore une fois, cela montre le peu de considération, d'intérêt et/ou de connaissance du travail et des missions exercés par les collègues au quotidien. A aucun moment, les sujets de savoir comment s'organisera le contrôle fiscal avec la disparition de la 6e BDV, de qui prendra en charge son secteur actuel, de quels seront les liens avec les services de gestion, programmation et recouvrement, ou de comment vont s'organiser concrètement les missions actuelles du SCRA n'ont été posées. Même si nous prenons acte d'une première décision de rejet du TA de Lille, nous restons intimement convaincus du bien-fondé de notre requête.

La direction indique que ces sujets seront représentés de façon plus aboutie lors d'une prochaine séance.

## **POINT4 : Le nouvel organigramme de la DRFip 59**

Pour la direction celui-ci se traduit par la préservation d'une organisation en trois pôles dirigés par des administrateurs généraux des finances publiques : pôle fiscal, pôle de la gestion publique, pôle des ressources et des conditions de travail. Elle se traduit également par le maintien auprès du directeur régional de deux administrateurs des finances publiques qui en seront, avec une vision totalement transversale, le relais sur le terrain dans un département qui est le plus peuplé et le plus long de France.

L'organisation doit également être plus lisible pour les chefs de service et leur faciliter l'accès à l'expertise mobilisable en direction. Il s'agit par là de réduire autant que faire se peut le nombre des interlocuteurs des chefs de service locaux

La CGT note que le point de départ de ce processus est une fois encore la réduction du nombre des emplois et non pas une adaptation aux enjeux et à la complexité des sujets traités par notre direction .

Nous nous interrogeons également sur les impacts en termes de taille et de pilotage des divisions ainsi que sur les conséquences d'éventuelles réorganisations des services pour les agents.

### **Question diverses**

Un point est fait sur la situation de la trésorerie de St André. En effet des travaux de réaménagement du poste avait débuté le 17 novembre 2015 pour faire face au rapatriement des emplois de la trésorerie de la madeleine fermée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 mais ceux-ci furent stoppés rapidement suite à la découverte d'un champignon « la Mérule » fragilisant dangereusement la structure du planché de l'accueil.

Pour la direction l'enlisement de la situation est imputable à la mairie, propriétaire du bâtiment, qui se refuse à effectuer les travaux de réfection malgré des analyses indiquant que le problème est localisé sur le secteur de l'accueil. La DRFip s'engage, si une dernière réunion de conciliation ne permet de trouver une solution, à entamer une action en justice pour réaliser les travaux en se substituant au bailleur.

La CGT se félicite que la direction mette autant d'énergie à rouvrir les trésoreries fermées qu'à fermer celle qui sont ouvertes ....

Un point est fait sur les infiltrations dans les plafonds du CFP de Maubeuge. La direction indique qu'elle n'a aucune solution pour l'instant mais qu'elle va se pencher rapidement sur le sujet.